



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, lundi 10 octobre 2022

Lutte contre la pêche illégale

Interception de 3 tapouilles brésiliennes et saisie de plus de 19 tonnes de poissons.

Le dimanche 10 octobre 2022, le patrouilleur Antilles-Guyanes (PAG) « La Confiance » a contrôlé la tapouille brésilienne « Atuns Pesados », avec 7 personnes à bord, en action de pêche illégale dans les eaux territoriales françaises à une dizaine de milles nautiques de la frontière brésilienne.

Ce navire ayant déjà fait l'objet d'un contrôle pour la même infraction le 23 septembre dernier, la direction générale des territoires et de la mer (DGTM) des services de l'État a **ordonné le déroutement du navire vers le port du Larivot**, où les 6 membres d'équipage ont été remis à la police aux frontières (PAF) pour reconduite à la frontière et le capitaine remis à la brigade de gendarmerie maritime de Cayenne pour placement en garde-à-vue.

Ce contrôle a également donné lieu à la **saisie de près de 2 tonnes de poissons et 25kg de vessies natatoires**. Une requête visant la destruction de la tapouille est en cours de traitement par les autorités judiciaires.

En parallèle, le PAG « La Résolue » a procédé au contrôle de deux autres tapouilles brésiliennes en action de pêche illégale dans la même zone, le « Comte Deus » et le « Leo Pescdor 3 ». Ces embarcations n'ayant jamais été contrôlées auparavant, elles n'ont pas fait l'objet de déroutement. En revanche, l'ensemble du produit de la pêche présent à bord a été saisi, **soit un total de 17 tonnes de poissons et 150 kg de vessies natatoires, ainsi que 15 km de filets**.



Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr